

Distribution limitée

UNESCO/BIE/C.55/Compte rendu et décisions

Annexe VI

UNESCO/BIE/C.55/3

Genève, le 10 décembre 2006

Original : français/anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION

Cinquante-cinquième session

Centre de conférences de Varembé
9-11, rue de Varembé, Genève

24 – 26 janvier 2007

**PROJET DE PROGRAMME D'ACTIVITES ET DE BUDGET
DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION POUR L'ANNEE 2007**

6.1

CADRE GENERAL DE PROGRAMMATION

INTRODUCTION

1. Partout dans le monde, l'amélioration de la qualité de l'éducation pour tous (EPT) demeure une grave préoccupation. L'expérience et la prise en compte des besoins des Etats membres montrent que la question des réformes du curriculum occupe partout une place centrale dans les politiques éducatives qui visent non seulement à favoriser l'accès à l'éducation mais également à assurer la réussite des apprentissages de tous les élèves (« *from access to success* »). Ainsi, plus que jamais, le BIE entend remplir en 2007 la mission, que lui a confiée la Conférence générale de l'UNESCO, d'être « l'institut spécialisé de l'UNESCO dans les contenus, les méthodes, les politiques et les processus de développement curriculaire ». De manière générale, les caractéristiques et les fonctions des instituts de l'UNESCO ont été clairement définies, par le Conseil exécutif et la 33^e Conférence générale, dans les principes et directives qui constituent désormais « la Stratégie globale pour les instituts et centres de l'UNESCO, ainsi que leurs organes directeurs » (document 33 C/19). Par ailleurs, dans le cadre de l'importante réforme du Secteur de l'éducation, la « fiche d'identité » des instituts de l'UNESCO pour l'éducation est présentée de la manière suivante :

Caractéristiques :

Entités spécialisées en matière de recherche et de formation
Centres d'innovation et de compétence dans un domaine fondamental (« *core subject/mission* »)
Dépositaires et sources de connaissances
Laboratoires d'idées pour la réforme et le changement
Centres documentaires de référence (« *clearing house* »)

Fonctions :

Assurer la formation et le développement des capacités aux niveaux interne et externe
Créer, transférer et diffuser des connaissances
S'engager dans une planification conjointe avec les Divisions du Siège, avec des responsabilités partagées
Harmoniser la planification des instituts avec les plans régionaux
Coordonner avec le Siège et les Bureaux régionaux
Collaborer avec les organisations proches de leur champ d'expertise.

2. L'année 2007 constituera la seconde année d'exécution du 33 C/5 et la dernière année de mise en œuvre du 31 C/4 et de la Stratégie du BIE pour 2002 - 2007. Le cadre général de programmation reste ainsi fixé par ces documents fondamentaux. Dans un souci de cohérence et de lisibilité, les projets et activités prévus sont présentés à partir du 33 C/5 adopté par la Conférence générale (voir encadré ci-dessous), ainsi que de la Stratégie du BIE 2002-2007 et de son examen à mi-parcours.

Résolution adoptée par la 33^e Conférence générale

La Conférence générale,

Prenant note du rapport du Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE) pour l'exercice 2004-2005,

Reconnaissant l'importance du rôle que le BIE, qui est l'institut de l'UNESCO spécialisé dans les contenus, les méthodes, les politiques et les processus de développement curriculaire - joue dans la réalisation du grand programme I,

1. Demande au Conseil du BIE, agissant conformément aux Statuts du Bureau et à la présente résolution, lorsqu'il approuvera le budget de l'Institut pour 2006 et 2007 :

(a) de veiller à ce que les activités du BIE correspondent aux objectifs stratégiques et aux priorités des programmes de l'UNESCO relatifs à l'éducation, plus particulièrement ceux intitulés l'éducation de base pour tous, VIH/sida et éducation, promouvoir une éducation de qualité et étendre et rénover l'enseignement secondaire général ;

(b) de consolider et de renforcer les **trois programmes de base** du BIE, à savoir :

(i) le renforcement des capacités d'élaboration des curriculums dans les États membres, en mettant particulièrement l'accent sur les situations de conflit ou d'après conflit, l'atténuation de la pauvreté et le dialogue entre les cultures ;

(ii) la gestion d'un observatoire des tendances dans le domaine des programmes scolaires et de l'ouverture de banques de ressources donnant accès à des informations à jour ainsi qu'à des exemples de bonnes pratiques éducatives et d'innovations pour le suivi de l'éducation pour tous ;

(iii) la promotion et le renouvellement du dialogue international sur les politiques éducatives et l'amélioration des qualifications des personnes qui participent à la concertation sur l'éducation, particulièrement en Afrique ;

(c) de continuer à diffuser des **informations** et des **analyses de qualité** dans ses publications et sur son site Web ;

(d) de poursuivre ses **activités transversales** et de soutien du programme, à savoir :

(i) la coopération et l'assistance technique, à la demande des États membres, propres à renforcer les activités d'appui aux processus de développement curriculaire ;

(ii) la gestion d'un centre d'échange d'information international sur les curriculums ayant trait à l'éducation pour la lutte contre le VIH/sida ;

(iii) l'élaboration de curriculums et l'atténuation de la pauvreté, spécialement en Afrique subsaharienne ;

(e) de continuer à mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires pour que le BIE puisse s'acquitter de sa mission ;

2. Autorise le Directeur général à apporter son appui aux activités du BIE en lui accordant une allocation financière au titre du grand programme I de 4.591.000 dollars ;

3. Exprime sa gratitude aux autorités suisses, aux États membres et aux autres organismes et institutions qui ont contribué intellectuellement et financièrement aux activités du BIE durant les exercices biennaux précédents et les invite à continuer de les soutenir ;

4. Invite les États membres, les organisations internationales et autres organismes :

(a) à profiter pleinement de la compétence que possède le BIE pour aider les États membres à accroître et à renforcer leur capacité de gestion du développement et des réformes curriculaires ;

(b) à contribuer financièrement et par d'autres moyens appropriés à une mise en œuvre effective des activités du BIE au service des États membres, conformément à sa mission, aux priorités du grand programme I et aux objectifs stratégiques de l'UNESCO pour 2002-2007.

Introduction générale (33 C/5, § 01510)

« Axées sur les priorités du grand programme I, les activités de programme du BIE contribueront en particulier au suivi des acquis et des progrès de l'EPT (sous-programmes I.1.1, axe d'action 2 et I.1.2, axe d'action 1), à la concrétisation d'une éducation de base de qualité pour tous (sous-programme I.2.1, axe d'action 1 et I.2.3, axes d'action 1 et 2), au renforcement d'une éducation de qualité pour apprendre à vivre ensemble (sous-programme I.3.1, axes d'action 1 et 2), au soutien de l'expansion et de la rénovation de l'enseignement secondaire général (sous-programme I.4.1, axe d'action 1) et aux activités relatives au VIH/sida et l'éducation (sous-programme I.3.2, axes d'action 1 et 2).

Le BIE continuera de s'intéresser prioritairement aux activités de terrain, y compris les actions décentralisées de renforcement des capacités régionales et nationales visant à répondre aux besoins prioritaires des groupes d'exclus ou des régions géographiques en difficulté et il contribuera à la réalisation de l'objectif stratégique 3 de l'UNESCO et du sous-objectif stratégique concernant l'identification des nouvelles tendances du développement de l'éducation et la promotion de la concertation. Le BIE travaillera en étroite collaboration avec le réseau des unités hors Siège de l'UNESCO et avec le Siège, poursuivra la mise en oeuvre des projets qu'il mène conjointement avec diverses entités de l'UNESCO et s'emploiera à en promouvoir de nouvelles. »

Une nouvelle présentation de la structure des programmes du BIE

3. L'évaluation externe réalisée en automne 2005 par l'entreprise TECHNOLIS a insisté sur la nécessité, pour le BIE, de repenser la structure de ses programmes et leur présentation. La Recommandation No 3 du Rapport d'évaluation conclut ainsi que : « *Le BIE devrait entreprendre une réorganisation de la structure de ses programmes, en se fondant non pas sur des arguments institutionnels mais sur l'homogénéité du contenu des programmes, de manière à rendre les activités mieux compréhensibles pour les partenaires externes* ». Au cours des entretiens avec les évaluateurs, ceux-ci ont clairement indiqué qu'il ne s'agissait pas de mettre en cause la pertinence de ces programmes mais, plus simplement, de les rendre mieux lisibles et en adéquation avec les activités réellement mises en oeuvre. Le BIE propose ainsi au Conseil, pour discussion, un projet de nouvelle présentation qui, si elle est agréée, pourrait servir de base pour le projet de programme 2008-2009 (C/5), ainsi que pour la Stratégie du BIE 2008-2013. La logique qui sous-tend ce projet se fonde non plus sur des éléments et arguments institutionnels ou budgétaires mais s'efforce à la fois d'identifier et de faire ressortir les aspects spécifiques de chacun des programmes et activités, tout en montrant les réelles interdépendances entre eux et la cohérence d'ensemble. Cette approche a été positivement appréciée par les consultants du cabinet NAVIGANT (engagé dans la réforme du Secteur ED) lors de leur visite au BIE en septembre 2006. La nouvelle structure s'articule ainsi sur les trois types d'activités que le BIE met en oeuvre pour remplir sa mission :

i) il contribue au **renforcement des capacités** et à la **formation** des spécialistes du curriculum, dans les Etats membres ainsi qu'au niveau régional et global (*Objectif : développer les capacités humaines et institutionnelles*) ;

ii) il fait des **recherches**, des **études** et joue le rôle d'**observatoire des tendances** dans le domaine du développement de l'éducation (*Objectif : identifier les nouvelles tendances du développement de l'éducation*) ;

iii) il **gère, partage et diffuse des connaissances** (« knowledge management ») dans le domaine de l'élaboration et de la mise en oeuvre du curriculum (*Objectif : diffuser l'information et promouvoir le dialogue politique*).

4. L'avantage de cette nouvelle structure est qu'elle permet d'intégrer, déjà en 2007, l'ensemble des activités figurant dans la Résolution adoptée par la 33^e Conférence générale. Elle montre également que toutes les activités et les programmes du BIE sont en adéquation étroite – comme l'a d'ailleurs souligné l'évaluation externe de TECHNOLIS - avec la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO, tout en contribuant à la réalisation des objectifs stratégiques du Secteur de l'éducation. La nouvelle structure proposée est présentée schématiquement dans le tableau annexé, en français et en anglais, à la dernière page de ce rapport.

PROJET DE PROGRAMME D'ACTIVITES 2007

LIGNES D'ACTION ET RESULTATS ESCOMPTEES

1. RENFORCEMENT DES CAPACITES ET FORMATION

Buts stratégiques du Programme (Stratégie du BIE 2002-2007)

Renforcer les capacités nationales, régionales et internationales pour le développement du curriculum chez les décideurs, les spécialistes, les chercheurs et les praticiens en vue de promouvoir un apprentissage de qualité pour une cohésion sociale renforcée.

Promouvoir le dialogue chez les décideurs, les spécialistes du curriculum, les chercheurs en éducation, les formateurs d'enseignants et d'autres professionnels sur la base d'une combinaison de projets thématiques et régionaux en partenariat avec les réseaux existants. Le BIE soutiendra les activités et servira de centre pour promouvoir l'échange d'information, l'analyse des politiques, la recherche collective et la documentation sur les innovations, au sein de ces réseaux et entre ceux-ci.

Soutenir la formation, par la conception de modules adaptables au niveau international, dans le but de renforcer les capacités et les compétences pour la gestion des processus de changement curriculaire. Dans toute la mesure du possible, la conception du matériel se fera en s'inspirant collectivement du matériel de formation existant et en intégrant les sources primaires et les études de cas documentées dans différentes régions du monde.

Cadre général du programme (33 C/5, § 01510)

Le BIE favorisera les recherches en partenariat et le dialogue dans le domaine des programmes scolaires axés sur l'éducation à la citoyenneté dans les sociétés multiculturelles, les études sociales dans les sociétés divisées, la religion et l'éducation, la reconstruction sociale et civique dans les situations de post-conflit et la contribution à l'atténuation de la pauvreté, en s'appuyant sur les réseaux qui ont été établis entre spécialistes de l'élaboration des curriculums et décideurs dans le cadre des projets existants.

Le BIE apportera la dernière main à la consolidation du Réseau mondial de l'UNESCO des concepteurs de curriculum, déjà en activité, dont le principal canal d'échange d'informations, de partage des expériences et de travail en collaboration sera accessible sur le site Web du BIE, avec la liste de ses domaines de recherche.

Résultats escomptés à la fin du biennium (33 C/5, § 01511)

- Renforcement des capacités des institutions s'occupant de l'élaboration et de la réforme des programmes d'étude, en mettant particulier l'accent sur les pays en situation d'après conflit, les pays en transition et les PMA.

Indicateurs de performance :

- ressources pour la formation et « boîtes à outils »
- formation d'équipes nationales de base chargées de l'élaboration et de la réforme des curriculums
- mise en place d'un réseau mondial de spécialistes du développement curriculaire

ACTIVITES EN 2007

1.1. COMMUNAUTE DE PRATIQUE DANS LE DOMAINE DU DEVELOPPEMENT DU CURRICULUM.

5. La **communauté de pratique (COP)** des spécialistes du curriculum, lancée en juillet 2005, connaît un grand succès puisqu'elle compte à ce jour plus de 450 institutions et personnes. Son objectif est prioritairement de renforcer les capacités des responsables du curriculum dans toutes les régions du monde, en favorisant les échanges d'information, le partage d'expériences et la réflexion en commun sur des questions cruciales de conception, de développement, de réforme et de mise en œuvre du curriculum. Les activités en 2007 viseront principalement à maintenir la dynamique de la communauté, à capitaliser les expériences et les réflexions, en particulier sur la question de l'« approche par les compétences » qui constitue partout un grand défi. Le site web de la COP sera continuellement développé et enrichi. Un effort particulier sera entrepris en Afrique, pour formaliser la mise en place de deux à trois points focaux de la COP, de manière que, à la fin de l'année, les 11 points focaux régionaux prévus soient effectivement en activité. La boîte à outils de formation sera finalisée et intègrera les expériences de région différentes de l'Asie/Pacifique. La communauté de pratique sera aussi mise à profit pour les activités préparatoires de la 48^e session de la CIE. Enfin, le forum Internet annuel sera consacré à la place qu'occupent les sciences sociales et, particulièrement l'éducation religieuse, dans les curricula.

6. Voir fiche descriptive 1 a.

7. Les expériences et les recherches concernant le fonctionnement d'une COP globale montrent que leur succès dépend de plusieurs facteurs, parmi lesquels la qualité et la régularité de l'animation, ainsi que l'**ancrage de la communauté globale sur des entités régionales dynamiques et actives**. Dans cette perspective, le BIE s'efforcera, avec l'appui des Bureaux régionaux de l'UNESCO, de soutenir et de renforcer les dynamiques régionales et sous-régionales, ainsi que les échanges et le travail commun entre deux ou plusieurs régions.

8. Voir la fiche descriptive 1 b.

1.2. INNOVATIONS CURRICULAIRES POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

9. Le travail sera poursuivi avec les mêmes équipes dans les neuf pays ayant participé depuis le début du projet en 2004, selon 2 axes principaux :

- l'observation et l'analyse des innovations curriculaires pour lutter contre la pauvreté, et en particulier sur les conditions de leur réussite et la faisabilité de leur transfert à d'autres contextes ;
- les processus de changement, l'élaboration de stratégies pour la réalisation du changement et la formation à l'utilisation du dialogue politique pour réussir ce changement.

10. Par ailleurs, le BIE commencera à travailler avec un groupe de pays africains anglophones pour partager avec eux les résultats du projet mené avec les pays francophones et lusophones, identifier les innovations déjà recensées ou propres à ces pays et élaborer des stratégies de changement adaptées au contexte de ces pays. Les collaborations existantes seront maintenues et renforcées (BREDA, UNESCO Bamako, Windhoek, Maputo) pour bien intégrer les activités de ce projet avec d'autres activités de l'UNESCO dans ces pays, en particulier dans le cadre des initiatives TTISSA et UNESS.

11. La coordination avec le Siège de l'UNESCO devrait être intensifiée, que ce soit pour les aspects de la formation des enseignants, les liens entre éducation formelle et non formelle et de la formation technique et professionnelle. Des liens plus étroits vont être tissés et les échanges intensifiés avec les spécialistes du curriculum d'autres régions grâce à la communauté de pratique du BIE. On cherchera également à impliquer plus les Universités et instituts de formation des enseignants, en Afrique et ailleurs.

12. Voir la fiche descriptive 2.

1.3. RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR LE DIALOGUE POLITIQUE DANS LE CHAMP DE L'EDUCATION

But stratégique (Stratégie du BIE 2002-2007)

Contribuer au renforcement des capacités des équipes ministérielles et autres acteurs impliqués dans le dialogue politique, principalement dans les domaines de la concertation/négociation/communication et de la construction d'une « vision » pour l'éducation, qui prenne en compte les dimensions historique, comparative et interculturelle.

Cadre général du programme (33 C/5, § 01510)

Les partenariats avec l'ADEA, les donateurs bilatéraux, les universités de différents pays et d'autres institutions seront maintenus et amplifiés, le but étant de renforcer les capacités des équipes professionnelles des pays qui sortent d'un conflit et, d'une manière plus générale, de ceux qui s'attaquent au problème de la pauvreté.

Résultats escomptés à la fin du biennium (33 C/5, § 01511)

- Amélioration de la concertation internationale sur les systèmes et les programmes éducatifs

Indicateurs de performance :

- programmes de formation, ressources et « boîtes à outils »*
- formation de décideurs*
- mise en route d'une communauté de pratiques*

13. L'année 2007 sera essentiellement consacrée à la finalisation et à l'édition du plan de formation au dialogue politique, de l'ouvrage de référence, des modules (au moins 8) et de la « boîte à outils ». Un atelier de formation de formateurs sera mis sur pied à l'automne, avec des représentants des 17 pays qui ont suivi la formation entre 2003 et 2006, afin qu'ils puissent être en mesure d'assurer eux-mêmes cette formation au dialogue politique dans leur propre pays. Cette orientation, prévue dès l'origine du projet, est par ailleurs parfaitement dans la ligne des conclusions du rapport d'évaluation de TECHNOLIS soulignant que « *Le BIE devrait établir une stratégie claire pour mener à bien ses sessions de formation au dialogue politique, une fois les modules, les contenus et les outils finalisés et standardisés* » (Recommandation 10) et que « *Le BIE devrait continuer dans la voie de la formalisation des méthodes et des outils de soutien aux activités opérationnelles, dans le but : (i) de réaliser des économies d'échelle dans les services fournis aux Etats membres et (ii) de pouvoir déléguer plus et de manière plus efficace et plus responsable la fourniture de ces services à des consultants ou des experts externes accrédités* ». (Recommandation 11).

14. Le partenariat instauré avec l'ADEA se poursuivra également pour l'organisation d'un séminaire à l'intention de pays anglophones, qui figure pour 2007 au programme de l'ADEA (le BIE devant y être impliqué principalement pour le module « négociation raisonnée de Harvard »).

15. Voir la fiche descriptive 3.

1.4. CONSEIL TECHNIQUE, SOUTIEN ET FORMATION DANS LES ETATS MEMBRES

Buts stratégiques du Programme (Stratégie du BIE 2002-2007)

- **Soutenir des équipes de professionnels engagées dans les processus de réforme curriculaire**, en réponse à la demande d'Etats membres individuels ou de groupes d'Etats. Le Programme de coopération sur le développement du curriculum répond dans le cadre de ses limites budgétaires et humaines, aux besoins d'un certain nombre de pays et de groupes de professionnels du curriculum par des interventions personnalisées dans le domaine du dialogue politique et du renforcement des capacités, ou par la formation spécialisée et sur mesure d'équipes avec des visites d'étude pour obtenir une connaissance directe des solutions trouvées ailleurs et qui peuvent s'appliquer au besoin ou au problème défini par le groupe.

- **Fournir à ces Etats membres des services consultatifs, une assistance personnalisée** ou une formation spécialisée (par exemple comprenant des visites d'études) sur la manière de concevoir le curriculum, d'entreprendre des réformes et de mettre au point du matériel de formation reflétant les progrès accomplis au niveau international.

Cadre général du programme (33 C/5, § 01510)

Le BIE répondra aux demandes spécifiques des États membres, surtout celles concernant l'élimination de la pauvreté, la reconstruction, l'innovation curriculaire et le dialogue et la compréhension entre les cultures et entre les religions et les besoins des sociétés ayant souffert d'un conflit. Le Bureau répondra par ailleurs aux demandes spécifiques d'assistance émanant de pays qui sont en train de moderniser leurs programmes scolaires afin d'apporter un meilleur soutien aux apprenants.

Afghanistan

16. En 2007, le Programme de l'UNESCO et du Ministère de l'Education de l'Afghanistan (*'La Reconstruction du système d'enseignement de l'Afghanistan'*) se poursuivra avec l'assistance technique du BIE pour le développement des curricula et manuels scolaires pour le secondaire. Sur la base des accords préliminaires avec le ministère de l'Education, l'on envisage de mettre sur pied en 2007 trois ateliers internationaux : (1) pour élaborer des orientations méthodologiques concernant la production de manuels scolaires (février-mars 2007) ; (2) pour former les auteurs sélectionnés par le ministère (avril-mai 2007) ; (3) pour aider les auteurs à réviser et améliorer les manuels en vue de leur publication (octobre – novembre 2007).

17. D'autres activités auront pour but la diffusion et la mise en œuvre du nouveau curriculum pour l'enseignement secondaire développé en 2006. Le BIE va aussi explorer des possibilités de financement supplémentaire afin d'assurer un suivi au-delà de 2007.

Irak (sous réserve)

18. En 2005, le BIE, en coopération avec le Bureau UNESCO pour l'Irak à Amman, a préparé un projet portant sur le développement du curriculum en Irak (pour une période de 12 à 18 mois). Le projet a été soumis aux donateurs (Gouvernement espagnol – Agence de coopération Internationale). Il a pour but de renforcer les capacités professionnelles des décideurs et des techniciens du curriculum, de créer un soutien institutionnel pertinent pour le développement du curriculum sur la base des plans réalistes et de traduire la vision en pratique : développer des documents de politique curriculaire et des modèles de bonnes pratiques (programmes scolaires et manuels) pour différentes disciplines afin d'améliorer la qualité des apprentissages de base.

19. En dépit du fait que les donateurs avaient initialement exprimé leur accord de principe sur le financement du projet, celui-ci n'est pas encore consolidé. De plus, l'élément déterminant de la mise

en oeuvre ou non d'activités en Irak dépendra évidemment de la situation politique et de la sécurité dans le pays.

2. OBSERVATOIRE, RECHERCHES ET ETUDES

Buts stratégiques du Programme (Stratégie du BIE 2002-2007)

Gérer et rassembler une collection de documents officiels, de liens sur Internet ainsi que d'autres matériels (études de cas, résultats de recherches) relatifs au curriculum, aux structures des systèmes d'éducation, aux processus de développement curriculaire et à la manière dont leurs résultats sont effectivement mis en œuvre (bonnes pratiques et innovations).

Analyser et évaluer le matériel pédagogique de manière à soutenir les processus de développement du curriculum fondés sur la création de réseaux et qui mettent l'accent sur une éducation pour apprendre à vivre ensemble, centrée sur l'apprenant, orientée vers les processus, propice à l'intégration sociale, qui satisfait les besoins d'apprentissage de base et favorise les valeurs humaines universelles.

Recueillir et analyser le matériel de formation et de référence qui servira à soutenir les processus de définition et de développement de curricula favorisant cette approche.

Mettre à disposition et diffuser le matériel créé ou recueilli par le BIE (études de cas, liens Internet, etc.), sélectionné, recommandé ou reconnu comme pertinent.

Cadre général du programme (33 C/5, § 01510)

Le BIE continuera à promouvoir la collecte de données et d'analyses approfondies sur la qualité de l'éducation, les contenus et structures éducatifs à l'appui de la stratégie internationale pour l'EPT en ouvrant l'accès à des informations pertinentes et à jour sur les programmes scolaires existants, les matériels éducatifs et les meilleures pratiques et il apportera sa contribution aux éditions annuelles du *Rapport mondial de suivi sur l'EPT*.

Résultats escomptés à la fin du biennium (33 C/5, § 01511)

- Meilleure information sur les systèmes éducatifs, les curriculums existants et le développement curriculaire

Indicateurs de performance :

- extension des banques de données du BIE
- amélioration du site Web du BIE
- études et analyses en vue de l'édition annuelle du *Rapport mondial de suivi sur l'EPT*
- publication de périodiques, de brochures et d'ouvrages sur l'élaboration et la refonte des programmes d'étude

ACTIVITÉS EN 2007

2.1. BANQUE DE RESSOURCES SUR LES SYSTÈMES ÉDUCATIFS, LES POLITIQUES ET LES PRATIQUES CURRICULAIRES

20. Dans la perspective de la consolidation **du système intégré d'informations** mis en place au BIE sur les politiques curriculaires dans le monde, qui constitue de plus en plus un « état mondial de la question », du point de vue des autorités et des experts, la mise à jour et l'enrichissement des banques de ressources (*Données mondiales de l'éducation, Dossiers consolidés par pays, Rapports nationaux*) constituent une activité permanente du BIE depuis plusieurs années. La sixième édition du **CD-ROM** des *Données mondiales de l'éducation*, sera mise à disposition. La collection des matériaux, cadres et ressources curriculaires sera développée et de mieux en mieux accessible aux utilisateurs, afin de

soutenir l'ensemble des programmes et projets du BIE et de répondre aux attentes des utilisateurs externes. Trois mots-clés résument la stratégie suivie : disponibilité, accessibilité et qualité des ressources documentaires mises à disposition.

21. Voir la fiche descriptive 3.

2.2. OBSERVATOIRE DES TENDANCES

22. La fonction d'observatoire des tendances - directement issue et dépendante de la banque de ressources, qui fournit les matériaux nécessaires à l'analyse et la synthèse des informations – est destinée à appuyer la stratégie internationale de soutien au mouvement de l'EPT et d'amélioration de la qualité de l'éducation, en fournissant des analyses et des études de qualité en relation avec les produits et processus de développement du curriculum. L'étude exploratoire sur la place de la pauvreté et de l'exclusion dans les curricula des pays développés sera finalisée et, en fonction des résultats obtenus, étendue aux Etats membres qui manifesteront de l'intérêt. Par ailleurs, la nouvelle collection de publications en ligne (*Documents de travail du BIE sur les questions curriculaires*), qui rencontre beaucoup de succès, sera enrichie de plusieurs nouvelles études.

23. Comme il le fait depuis 2002, le BIE continuera, en fonction des ressources extrabudgétaires disponibles, à apporter sa contribution au **Rapport global de l'UNESCO de suivi de l'EPT**, qui sera centré en 2007/2008 sur la mesure des progrès réalisés pour l'atteinte des objectifs de l'EPT (une sorte de bilan à mi-parcours 2000 – 2015).

24. Voir la fiche descriptive 4.

3. GESTION DES CONNAISSANCES (« knowledge management ») et PUBLICATIONS

Buts stratégiques (Stratégie du BIE 2002-2007)

Soutenir, **par la collecte et la mise à disposition de la documentation pertinente**, l'ensemble des programmes et des activités du BIE, ainsi que les réseaux internationaux qui leur sont liés.

Gérer et développer un site Internet **de qualité**.

Produire et diffuser **largement, sur des supports imprimés et/ou par des moyens électroniques l'ensemble des publications périodiques, ainsi que les documents issus des divers programmes du BIE.**

25. La restructuration et la consolidation du site Web du BIE, entreprises dès 2005, se poursuivront, dans la perspective – et comme l'a recommandé l'évaluation externe de TECHNOLIS - de la mise en place d'un site Web qui soit non seulement une ressource documentaire mais réellement un outil de travail pour les programmes et projets du BIE : communautés de pratique, formation à distance, centre documentaire de référence (« clearing house »), etc. En particulier, le système de gestion des contenus sera amélioré, en étroite collaboration avec le Siège et en fonction de l'outil informatique qui sera choisi par l'UNESCO.

26. Voir fiche descriptive 5.

27. Les publications habituelles du BIE continueront durant 2007, notamment en relation avec les réunions ou séminaires organisés dans le cadre des activités du BIE, ainsi que des études de tendances et d'autres ouvrages. Quatre numéros de *Perspectives* seront publiés sur les thèmes suivants : *La gouvernance de l'éducation au niveau local* (mars); *Le curriculum et l'approche par les compétences* (juin); *Les spécialistes du curriculum face aux défis des réformes* (septembre); *Innovations curriculaires pour lutter contre la pauvreté en Afrique*. (décembre). Compte tenu des contraintes budgétaires et du nombre peu élevé d'abonnés à la revue, une décision stratégique devra être prise en 2007 par la Direction du BIE concernant la poursuite ou non de la publication de *Perspectives* à partir de 2008. L'avenir de la revue *Information et Innovation en éducation*, publiée à

partir de 2006 en version électronique, devra également être réexaminé à la lumière de l'évolution des activités au cours des dernières années et dans le cadre d'une politique globale de gestion des connaissances (« knowledge management »). Suite aux échanges avec le ministère de l'Éducation de l'Île Maurice et le Bureau UNESCO de Dar-Es-Salaam, il est envisagé de publier en 2007 un 'Manuel pour les concepteurs du curriculum' (dans la série du BIE 'IBE Tools for Modern Curriculum Development') et portant sur des activités concrètes de formation pour la mise en œuvre d'une approche par les compétences dans le curriculum de l'éducation primaire. Ce manuel mettra en valeur les résultats de l'atelier que le BIE a animé à Maurice en février 2006. Plusieurs documents curriculaires et rapports des ateliers, produits dans le cadre du Programme 'La Reconstruction du Système d'Enseignement de l'Afghanistan' seront également publiés.

4. DIALOGUE POLITIQUE : 48^e SESSION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION EN 2008

But stratégique (Stratégie du BIE 2002 – 2007)

Faciliter et favoriser le dialogue international sur les politiques éducatives, parmi les décideurs et autres acteurs impliqués dans les changements éducatifs aux niveaux mondial, régional, national ou autre, afin d'encourager, à la lumière des réalités contemporaines, les processus de dialogue politique, les politiques elles-mêmes, les curricula, ainsi que leur adaptation et leur mise en œuvre pertinentes au niveau local.

Cadre général du programme (33 C/5, § 01510)

Le BIE continuera à renforcer le dialogue international sur les questions intéressant sa mission et les sujets proposés par les États membres et, conformément aux décisions de la Conférence générale et du Conseil exécutif de l'UNESCO, il commencera à préparer la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE).

Résultats escomptés à la fin du biennium (33 C/5, § 01511)

- Amélioration de la concertation internationale sur les systèmes et les programmes éducatifs

Indicateurs de performance

- état des préparatifs pour la 48^e session de la CIE

28. Il est difficile, à ce stade, de prévoir avec précision les activités pertinentes à entreprendre pour la préparation de la 48^e session de la CIE car elles seront directement tributaires des décisions que le Conseil prendra lors de sa 55^e session. À partir du thème et des sous-thèmes retenus par le Conseil, une première activité visera à en approfondir l'élaboration, dans le cadre des séminaires régionaux qui seront organisés au sein de la Communauté de pratiques dans l'ensemble des régions de l'UNESCO. L'enveloppe budgétaire prévue constitue par ailleurs une provision qui permettra également de mettre sur pied d'autres activités que le Conseil jugera prioritaires pour l'année 2007 (études, préparation de documents, réalisation de vidéos, etc.).

5. PROGRAMME TRANSVERSAL : Curriculum et éducation VIH et sida : « Centre documentaire de référence » (Clearing house) et renforcement des capacités

But stratégique du Programme transversal (Stratégie du BIE 2002-2007)

À la demande du Directeur général de l'UNESCO et dans le cadre du programme-phare inter-agences de lutte contre le VIH&sida, **contribuer à renforcer les interventions de prévention et d'éducation en la matière**, dans le domaine spécifique des curricula, contenus et méthodes, de leur développement, de leur mise en œuvre et de leur évaluation aux niveaux primaire et secondaire de l'éducation formelle.

Cadre général du programme (33 C/5, § 01510)

Le BIE contribuera activement à l'initiative mondiale VIH&sida et éducation, conjointement avec les bureaux régionaux de l'UNESCO et les unités de pays ainsi qu'avec d'autres partenaires et parties prenantes aux niveaux régional et national en améliorant et actualisant son centre mondial d'échange d'information sur les programmes éducatifs pour la lutte contre le VIH&sida par l'éducation et il collaborera au niveau régional et à celui des pays avec les personnes chargées de l'élaboration des programmes d'étude et des matériels d'apprentissage et d'enseignement.

29. Le projet a été initié en 2002 dans le cadre du programme phare inter-agences et de la réponse coordonnée de l'UNESCO pour la prévention du VIH et sida. Ce programme transversal est constitué de deux éléments : 1) une banque de ressources sur les curricula de prévention VIH et sida (accessible sur l'Internet) ; et 2) des activités de renforcement des capacités pour le développement de ces mêmes curricula. Le programme sera poursuivi et consolidé en continuité avec le travail des années précédentes. L'accent sera mis sur l'utilisation accrue et déjà largement initiée en 2006, des outils élaborés au cours des premières années du programme.

30. La banque de données mise à jour et renforcée avec la mise à disposition d'un plus grand nombre de bonnes pratiques continuera d'être régulièrement élargie à de nouvelles aires linguistiques (russe et arabe en particulier) et avec la mise à disposition d'un nombre croissant de documents didactiques en format électronique. L'utilisation systématique par le BIE et ses partenaires du « *Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels* » comme outil de formation et sa promotion auprès des Ministères de l'éducation, des centres d'élaboration de curricula et des instituts de formation des enseignants seront poursuivies. La section VIH et sida du site du BIE restera l'outil principal de la diffusion et de la communication. Mais, comme un certain nombre des ses partenaires n'ont pas un accès facile à l'Internet, le programme poursuivra ses efforts pour mettre à leur disposition ses matériels et ses outils, grâce à l'édition régulière de CD-ROM's contenant toutes les ressources proposées dans les pages du site.

31. Les liens et collaborations existant déjà avec le Siège et les bureaux UNESCO seront poursuivis, étendus et renforcés, notamment dans le cadre du programme EDUSIDA et d'autres projets dont le BIE est partie prenante.

32. Voir la fiche descriptive 8.

6. FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

6.1 CONSEIL DU BIE

33. Les attributions du Conseil du BIE sont fixées par ses Statuts, son Règlement intérieur et la Résolution adoptée par la 33^e Conférence générale, telle que présentée en introduction de ce document.

34. Le Conseil tiendra une session ordinaire en janvier 2007 pour planifier les activités du Bureau et en évaluer les résultats ; le Groupe administratif et le Groupe de travail pour la préparation de la 48^e session de la CIE se réuniront les deux jours précédant la 55^e session. Au cours de cette session, le Conseil accueillera tout d'abord Mme Clementina Acedo (Venezuela), nouvelle Directrice du BIE. Il examinera le rapport d'activités pour 2006, le projet de programme et budget pour 2007, ainsi que le projet de résolution à proposer à la 34^e Conférence générale pour le biennium 2008 – 2009 et le projet de Stratégie du BIE 2008 – 2013. Un point de l'ordre du jour sera consacré à la préparation de la 48^e session de la CIE, dont le Conseil discutera du thème et des sous-thèmes au cours de son Forum.

35. Les activités sont présentées dans la fiche descriptive 9.

6.2. PARTENARIATS AVEC DIFFÉRENTES INSTITUTIONS

36. En 2007, le BIE poursuivra sa politique de renforcement des partenariats existants, qui font déjà l'objet d'accords de coopération. Il recherchera de nouvelles alliances avec des gouvernements, des coopérations bi- ou multilatérales, des organisations intergouvernementales, des institutions régionales, des universités ou des ONG. L'objectif sera de tenter d'aboutir à des accords à moyen/long terme, seuls susceptibles d'exploiter le potentiel des ressources et des compétences réunies et de renforcer l'action du BIE. D'étroites relations de travail seront maintenues et renforcées tout d'abord au sein du Secteur de l'éducation de l'UNESCO et avec les autres Instituts, dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du Secteur ED, ainsi qu'avec les institutions du pays hôte.

37. De plus, selon le vœu exprimé à plusieurs reprises par le Conseil, le BIE cherchera, comme en 2006, à faire mieux connaître ses activités, à améliorer sa visibilité et à renforcer son image, lors de conférences, de fora, de rencontres politiques ou académiques, dans le cadre de projets ou à l'invitation de gouvernements ou d'institutions.

6.3. GESTION INSTITUTIONNELLE ET RESSOURCE

38. Sur le plan des ressources humaines, l'année sera principalement marquée par l'entrée en fonction d'une nouvelle Directrice. La situation reste très préoccupante et quatre postes sont actuellement gelés, faute de ressources budgétaires suffisantes de la part du budget ordinaire de l'UNESCO.

39. En matière de consolidation institutionnelle et de gestion, le BIE poursuivra et renforcera les mesures d'amélioration déjà mises en place en 2005/2006 :

- poursuite de l'**optimisation des processus et procédures de travail**, en vue d'une meilleure efficacité individuelle et collective ;
- poursuite de la **formation continue du personnel** (gestion basée sur les résultats/RBM, etc.) **poursuite de l'optimisation des services informatiques**, en relation étroite avec le Siège de l'UNESCO ;
- poursuite de la mise en place d'un **service de soutien intégré en matière de gestion des connaissances**, de documentation, de publications, de diffusion **de l'information** et de mise en place des communautés de pratique ;
- poursuite de l'intégration de **jeunes professionnels**, en tant qu'assistants de recherche et/ou stagiaires.

40. Compte tenu de la situation en matière de contribution du budget ordinaire de l'UNESCO pour les instituts (stagnation ou même régression), le défi le plus important et le plus vital pour le BIE sera celui de la **mobilisation de ressources extrabudgétaires** en vue du biennium 2008 – 2009 et des années suivantes. En particulier, les accords de coopération signés avec les gouvernements de la Suisse et de la Suède arriveront à échéance à la fin de l'année. Par ailleurs, le BIE envisage d'organiser en cours d'année une réunion conjointe avec les principales agences (bilatérales et multilatérales) de coopération au développement, dans le but de trouver de nouveaux soutiens pour ses programmes et activités.

41. L'**allocation financière de l'UNESCO** (budget ordinaire) affectée au BIE en 2007 - inchangée depuis 2002 – sera de **2.295.500 dollars**. Cette allocation permet de couvrir uniquement les coûts des salaires des postes établis (dont 4 sont gelés), les frais de fonctionnement du BIE, l'organisation du Conseil et une partie des coûts des publications.

42. Les **ressources extrabudgétaires assurées** au 10 décembre 2006 pour les activités de programme et certaines charges de personnel s'élèvent à **environ 1.460.000 dollars**. Elles comprennent les contributions volontaires des autorités suisses (500.000 francs suisses, soit environ 400.000 dollars) et des autorités suédoises (environ 480.000 dollars), selon les accords en vigueur;

celles d'ONUSIDA pour le projet VIH et sida (250.000 dollars), ainsi qu'une contribution de l'Espagne (Fonds-en-dépôt) de 200.000 Euros (environ 250.000 dollars) et une contribution de (100.000 francs suisses, soit environ 80.000 dollars) de la Direction du développement et de la coopération de la Suisse (DDC) pour le projet « Curriculum et lutte contre la pauvreté en Afrique »..

43. Le projet de budget du BIE pour l'année 2007 est présenté dans la partie III du document.

II. FICHES DESCRIPTIVES

1a

**BIE – PROGRAMME 2007
RENFORCEMENT DES CAPACITES & FORMATION**

1. Libellé de l'élément	Ensemble de la Communauté de pratique
2. Nom du responsable et du suppléant	Renato Opertti, Lili Ji, Daoyu Wang
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier-décembre 2007

4. DESCRIPTIF DE L'ELEMENT**4.1. Contexte**

Dans le cadre du soutien apporté aux États membres de l'UNESCO dans la gestion de la réforme et du développement curriculaires, le BIE a mis en place en 2005 une Communauté de pratique en matière de développement curriculaire, qui a pour but de renforcer la capacité à mettre en œuvre de meilleurs programmes reposant sur un triple défi : a) continuer de favoriser la conception de curriculum en tant que source de réforme éducative à la lumière des objectifs de l'Éducation pour tous (EPT); b) contribuer à l'élaboration d'un Plan d'action global en matière d'EPT sur la base des éléments suivants : i) les six objectifs d'EPT dans leur ensemble constituent l'Agenda pour l'éducation de base ii) œuvrer à la lumière de l'une des orientations stratégiques de l'UNESCO – de l'accès à l'éducation à la réussite du système éducatif, en mettant l'accent constamment sur l'élaboration de stratégies contextuelles efficaces et sur l'amélioration de la qualité de l'éducation ; et c) consolider une perspective de développement dans la mise en œuvre de la Communauté de pratique en adoptant des approches et des activités à la fois intra et interrégionales.

4.2. But (objectif global)

Renforcer les capacités des organismes nationaux de conception de curriculum dans l'élaboration et la mise en œuvre de processus de réforme curriculaire, se fondant principalement sur la qualité de l'éducation à la lumière des objectifs d'EPT, et ce en partageant les points de vue et les compétences via la Communauté de pratique, dans une optique intra et interrégionale.

4.3. Propos (objectif spécifique)

a) Ensemble de la Communauté de pratique– i) formaliser les relations entre les 11 Points focaux de toutes les régions de l'UNESCO (2 en Afrique, 1 dans les Etats arabes du Golfe, 2 en Asie, 3 en Europe/Amérique du Nord et 3 en Amérique latine) dans l'élaboration de plans de travail consistant principalement en des activités préparatoires pour la CIE 2008; ii) renforcer la banque de données du BIE en y incorporant les pratiques (principalement d'Afrique et d'Amérique latine) relatives à l'application des approches par les compétences de l'éducation de base; iii.) finaliser la version révisée de l'ensemble de ressources visant au renforcement de capacité pour la région Asie-Pacifique (renforcer l'approche à l'échelle mondiale); iv) organiser une série de forums régionaux ainsi qu'un forum annuel de la Communauté de pratique faisant office d'activités préparatoires pour la CIE 2008, et v) continuer d'améliorer la rubrique « Communauté de pratique » sur le site Web du BIE.

b) Etudes/recherche – Pour donner effet à l'un des mandats du 33/C5, organiser un forum en ligne de la Communauté de pratique sur la place des sciences sociales, et en particulier de l'éducation religieuse, dans les curricula de l'éducation de base, et intégrer ce thème dans le forum annuel de la Communauté de pratique.

5. RESULTATS**Ensemble de la Communauté de pratique– Résultats attendus**

1. Points focaux: Contrats rémunérés pour 11 Points focaux, couvrant toutes les régions de l'UNESCO.

Indicateurs de performance : Plusieurs contrats rémunérés ou arrangements similaires mis au point avec les Points focaux.

Critères d'évaluation: Un certain nombre d'activités élaborées et mises en œuvre.

2. Banque de ressources sur les compétences : Incorporation de pratiques liées à l'approche par les compétences de l'éducation de base.

Indicateur de performance : Un certain nombre de pratiques classées par région intégrées.

Critères d'évaluation : Objectifs, contenu et portée des pratiques.

3. Ensemble des ressources de renforcement de capacité : Finalisation de l'ensemble des ressources en matière de curriculum pour son utilisation à l'échelon mondial.

Indicateur de performance : Achèvement de la version révisée de l'ensemble des ressources.

Critère d'évaluation : Evaluation de la qualité de l'ensemble des ressources.

4. Forum de la Communauté de pratique sur le thème de la CIE 2008 : Différents forums et forum de la Communauté de pratique réalisés sur le thème de la CIE 2008.

Indicateurs de performance : Différents forums réalisés sur le thème de la CIE 2008 classés par région. Réalisation du forum de la Communauté de pratique.

Critère d'évaluation : Evaluation de la qualité des propositions faites pendant les forums et le forum de la Communauté de pratique.

5. Rubrique « Communauté de pratique » du site Web du BIE : Mise en œuvre d'activités d'animation hebdomadaires et utilisation des données de l'UNESCO en source libre pour les activités de la Communauté de pratique.

Indicateurs de performance : Plusieurs animations de la Communauté de pratique réalisées toutes les semaines. Différentes activités réalisées en source libre.

Critère d'évaluation : Evaluation de la qualité de la rubrique « Communauté de pratique ».

Etudes/recherche - Résultats attendus

6. Etude interrégionale : Réalisation d'un forum en ligne de la Communauté de pratique sur la place des sciences sociales et en particulier de l'éducation religieuse dans les curricula de l'éducation de base.

Indicateur de performance : Forum en ligne réalisé sur les sciences sociales et l'éducation religieuse dans les curricula.

Critère d'évaluation : Evaluation de la qualité du forum en ligne.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1 Description de l'intervention

- Poursuite des activités sur le processus de consolidation de la proposition de la Communauté de pratique concernant le Plan d'action global pour l'EPT.
- Discussions et réalisations d'activités avec les Points focaux de toutes les régions de l'UNESCO, principalement sur le thème de la CIE 2008.
- Organisation d'une série d'activités préparatoires pour la CIE 2008 et application par la Communauté de pratique des recommandations et des propositions du Groupe de travail pour la CIE/BIE au Siège présidé par le ADG/ED et le Groupe de travail pour le Conseil du BIE. Des membres de la Communauté de pratique de toutes les régions de l'UNESCO y participeront.
- Poursuite de la mise au point d'une Communauté de pratique multilingue fondée sur le partage actif des points de vue et des expériences.

6.2 Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Les principales parties prenantes seront les spécialistes et les concepteurs du curriculum de chacune des régions de l'UNESCO. Les partenaires seront le secteur de l'éducation, les instituts, les bureaux régionaux et nationaux d'éducation de l'UNESCO. Les bénéficiaires principaux devraient être les institutions et les personnes travaillant dans le domaine de la réforme curriculaire à l'échelon régional et national et à différentes échelles du système éducatif.

6.3. Ressources en personnel:

Voir tableau "Estimation de la répartition du personnel affecté par programme/projet", en annexe

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programme)

Points focaux et bureaux régionaux de l'UNESCO.

7. Budget (US\$): Voir tableau budgétaire en annexe

**BIE – PROGRAMME 2007
RENFORCEMENT DES CAPACITES & FORMATION**

1. Libellé de l'élément	Communauté de pratique - Activités régionales
2. Nom du responsable et du suppléant	Renato Operti, Lili Ji, Daoyu Wang
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier-décembre 2007

4. DESCRIPTIF DE L'ELEMENT**4.1. Contexte**

Voir Fiche 1a.

4.2. But (objectif global)

Voir Fiche 1a.

4.3. Propos (objectif spécifique)

- Etablir et mettre en œuvre, dans le cadre des objectifs de la réforme du secteur de l'éducation, des plans de travail avec les bureaux régionaux de l'UNESCO en Afrique (Breda, Dakar), en Asie (Bangkok) et en Amérique latine et les Caraïbes (OREALC, Santiago du Chili), sur des questions relatives au curriculum de l'éducation de base à la lumière du Plan d'action global pour l'EPT, et à la CIE 2008;
- Mettre en œuvre l'accord de coopération signé entre le BIE et la Coordination éducative et culturelle pour l'Amérique centrale (CECC), visant à appuyer la réforme curriculaire de l'éducation de base ;
- Poursuivre la mise en œuvre d'un Observatoire ibéroaméricain d'équité de l'éducation de base avec l'appui de l'Université autonome de Barcelone.

5. RESULTATS

1. Plans de travail avec les bureaux régionaux de l'UNESCO : Mise en œuvre d'un plan de travail sur le curriculum en Asie, en Afrique et en Amérique latine en coordination avec les bureaux régionaux respectifs de l'UNESCO.

Indicateur de performance : Mise en œuvre de différents plans de travail régionaux.

Critères d'évaluation : Objectifs, contenu, portée et impact des plans de travail.

2. Accord régional BIE-CECC: Mise en œuvre du projet pour l'Amérique centrale visant à appuyer la réforme de l'éducation de base.

Indicateur de performance : Elaboration et mise en œuvre du projet régional.

3. Observatoire ibéroaméricain d'équité de l'éducation de base: Mise en œuvre de forums sur l'interprétation des iniquités en matière de résultats avec les décideurs

Indicateur de performance : Plusieurs forums sur les questions d'équité répartis par sous-région.

Critères d'évaluation: Objectifs, contenu, portée et impact des forums.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE**6.1. Description de l'intervention**

- Conception et mise en œuvre de plans de travail avec les bureaux régionaux de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique, en Asie et en Amérique latines et les Caraïbes, concernant en particulier la

place du curriculum dans le Plan d'action global pour l'EPT, et la préparation de la CIE 2008. De même, nous coordonnerons les activités globales et régionales des instituts de l'UNESCO.

- Tentative de mise en place d'un accord de coopération régional sur le développement curriculaire avec différents partenaires en vue d'améliorer le soutien institutionnel et financier pour les activités de la Communauté de pratique.

6.2 Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Les principales parties prenantes seront les spécialistes et les concepteurs du curriculum de chacune des régions de l'UNESCO. Les partenaires seront le secteur de l'éducation, les instituts, les bureaux régionaux et nationaux d'éducation de l'UNESCO. Les bénéficiaires principaux devraient être les institutions et les personnes travaillant dans le domaine de la réforme curriculaire à l'échelon régional et national et à différentes échelles du système éducatif.

6.3. Ressources en personnel

Voir tableau "Estimation de la répartition du personnel affecté par programme/projet", en annexe

6.4 Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programmes)

Points focaux et bureaux régionaux de l'UNESCO.

7. Budget (US\$): Voir tableau budgétaire en annexe

2

BIE – PROGRAMME 2007	
RENFORCEMENT DES CAPACITES & FORMATION	
1. Libellé de l'élément	Innovations curriculaires et lutte contre la pauvreté dans le cadre de l'éducation pour tous en Afrique subsaharienne
2. Nom du responsable et du suppléant	Christine Panchaud, Pierre Luisoni
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier-décembre 2007
4. DESCRIPTIF DE L'ÉLÉMENT	
<p>4.1. Contexte Dans le cadre de la poursuite des objectifs du mouvement de l'éducation pour tous (EPT), plusieurs pays africains se sont adressés au BIE-UNESCO pour renforcer leurs capacités et/ou compter sur une assistance technique dans le domaine du dialogue politique et du développement curriculaire. Cette demande est liée à la volonté de ces pays d'avancer dans la réalisation de l'objectif 6 de l'EPT et des objectifs de développement pour le millénaire (ODM), à l'importance qu'ils accordent à la qualité de l'éducation pour progresser dans la scolarisation, lutter contre l'abandon scolaire, et combattre la pauvreté.</p> <p>4.2. But (objectif global) Capitaliser et approfondir les résultats de la première phase exploratoire menée en 2004-2005 et accompagner les 9 pays participants dans leurs efforts de mise en œuvre des changements curriculaires dans leur pays.</p> <p>4.3. Propos (objectif spécifique)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Continuer à renforcer les capacités de 9 équipes nationales de développement du curriculum et élargir l'impact de la formation de l'équipe de base à un cercle plus large de bénéficiaires dans chaque pays pour créer la masse critique nécessaire et renforcer la dynamique de changement déjà présente. • Favoriser et intensifier les échanges d'expertise entre les pays et avec d'autres régions du monde pour promouvoir et accélérer le transfert d'expériences et d'innovations prometteuses entre pays. • Continuer de discuter les critères de pertinence des curricula de l'éducation de base pour la lutte contre la pauvreté, développer un cadre curriculaire de référence et élaborer des stratégies permettant des changements concrets et pertinents du curriculum. • Sensibiliser et former les acteurs impliqués aux outils du dialogue politique pour la réalisation des innovations curriculaires • Etablir et renforcer les échanges entre le BIE et les partenaires dans les pays afin d'intégrer ce projet dans les processus de développement du curriculum en cours dans les pays. 	
5. RESULTATS	
<p>5.1. Titre du résultat Approfondissement de l'analyse des innovations curriculaires pour lutter contre la pauvreté et amélioration des curricula de l'éducation de base.</p> <p>5.2. Attendus (description)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 à 9 équipes nationales de développement du curriculum renforcées et élargies. • Stratégie de transfert des instruments et acquis du projet, intégrés et utilisés dans les 9 pays. • Réseau favorisant les échanges réguliers entre collègues des différents pays, et avec d'autres pays établi et utilisé pour le transfert d'expertise et d'expériences. • Acteurs impliqués dans développement du curriculum formés aux outils du dialogue politique et aptes à contribuer aux changements concrets et pertinents du curriculum pour lutter contre la pauvreté. • Extension du projet à un groupe de pays africains anglophones (à sélectionner) 	

5.3. Indicateurs de performance

- Nombre de pays participants et nombre de spécialistes du curriculum formés
- Acquis des techniciens en termes de connaissances et de compétences
- Nombre d'innovations analysées en profondeur et documentées
- Nombre de stratégies développées et appliquées
- Nombre et qualité des changements curriculaires intervenus
- Qualité et fréquence des échanges entre pays augmentées

5.4. Critères d'évaluation de l'avancement du résultat

- Capacités des équipes nationales renforcées (minimum de 6 pays inclus et 100 techniciens formés)
- Acquis des techniciens évalués positivement et transférés aux collègues dans les pays participants
- Instruments et acquis du projet utilisés par les pays dans les processus de changement curriculaire
- Projet étendu à un groupe de pays Africains anglophones (au moins 5).
- Résultats discutés dans le réseau global de développement du curriculum animé par le BIE.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1. Description de l'intervention

Le BIE travaille avec les neuf équipes des pays déjà mobilisées et cherche à favoriser les échanges, une capitalisation continue des acquis du projet et la constitution d'une expertise au niveau régional, grâce notamment la tenue de 2 séminaires d'inter-formation internationaux centrés sur les outils du dialogue politique, l'observation sur le terrain et l'analyse approfondies d'innovations curriculaires prometteuses pour lutter contre la pauvreté et le développement de stratégies concrètes pour dépasser les obstacles au changement. Des séminaires de partage nationaux réguliers permettent de diffuser et renforcer les acquis des séminaires internationaux dans les pays. Le BIE commence à travailler avec un groupe de pays africains anglophones selon la même méthodologie.

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Parties prenantes et partenaires

- **Dans les pays participants:** Ministères de l'Education, Commissions Nationales auprès de l'UNESCO, instituts de recherche en éducation, universités et experts indépendants.
- **Soutien financier:** Coopération au développement (DDC)-Suisse, SIDA-Coopération suédoise; programme UNESCO de soutien à l'EPT ; Gouvernement Espagnol ; Fondation Gulbenkian (Portugal)
- Expertise additionnelle : Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université de Genève (FAPSE), groupe d'experts Africains et internationaux
- Exécution: bureaux UNESCO Bamako, BRENDA, Maputo, Windhoek, siège et instituts de l'UNESCO.

Bénéficiaires : Spécialistes du curriculum, enfants, formateurs d'enseignants et enseignants des pays concernés par ce projet.

6.3. Ressources en personnel

Voir le tableau « Estimation de la répartition du personnel établi par programme/projet » en annexe.

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programmation)

- Banque de ressources et observatoire des tendances: analyse de curricula nationaux sous l'angle de la lutte contre la pauvreté et identification de bonnes pratiques dans ce domaine.
- Renforcement des capacités: sélection et formation des spécialistes du curriculum ; recherche-action pour l'analyse des critères de pertinence du curriculum; identification et analyse des innovations prometteuses ; contribution au réseau global des spécialistes du curriculum.
- Dialogue politique: utilisation des outils développés pour la mise en oeuvre et diffusion réussie des innovations curriculaires
- Programme transversal éducation VIH et sida : intégration des compétences pour la vie dans le curriculum.

7. BUDGET (\$US) : Voir annexe budgétaire.

BIE-PROGRAMME 2007	
RENFORCEMENT DES CAPACITES & FORMATION	
1. Libellé de l'élément	Renforcement des capacités pour le dialogue politique en éducation
2. Nom du responsable	Pierre Luisoni + nouvelle Directrice + nouvelle Secrétaire du Conseil
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier à décembre 2007
4. DESCRIPTIF DE L'ÉLÉMENT	
4.1. Contexte	
<p>Le programme d'inter-formation au dialogue politique en éducation en Afrique francophone et lusophone a touché, depuis 2003, 23 équipes ministérielles (70 cadres de haut niveau). A la demande de plusieurs ministres et des bénéficiaires eux-mêmes, un élargissement et un approfondissement de cette formation sont nécessaires, ainsi que l'élaboration d'un plan, de modules et d'outils de formation transposables au niveau des pays ou des régions, ainsi que pour des publics-cibles différents. Durant le biennium et selon le 33 C/5 adopté, le programme de dialogue politique du BIE portera essentiellement sur « <i>l'amélioration de la concertation internationale sur les systèmes et les programmes éducatifs</i> ». (...) « <i>Les partenariats avec l'ADEA, les donateurs bilatéraux, les universités de différents pays et d'autres institutions seront maintenus et amplifiés, le but étant de renforcer les capacités des équipes professionnelles des pays qui sortent d'un conflit et, d'une manière plus générale, de ceux qui s'attaquent au problème de la pauvreté</i> ». L'expérience capitalisée, ainsi que les outils élaborés et testés avec succès permettent au BIE de passer maintenant à l'étape de leur publication et de leur mise à disposition des Etats membres, afin qu'ils puissent être réinvestis dans des activités de formation au niveau national ou local.</p>	
4.2. But (objectif global)	
Enrichir et améliorer le dialogue politique interne et le dialogue international sur les politiques éducatives.	
4.3. Propos (objectif spécifique)	
Renforcer, par la formation et la réalisation de modules et d'outils de formation, les compétences transversales des équipes ministérielles pour le dialogue politique et la mise en œuvre des partenariats.	
5. RESULTATS	
5.1. Titre des résultats	
Edition de modules et d'outils d'inter-formation au dialogue politique et formation de formateurs	
5.2. Attendus (description)	
<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 8 modules et outils de formation finalisés et publiés, en français, anglais et portugais • Environ 20 formateurs préparés à assurer eux-mêmes des formations dans leur pays • 4 à 5 équipes ministérielles anglophones formées • Modules et outils de formation diffusés et utilisés • « Communauté de pratiques » sur le dialogue politique créée 	

5.3. Indicateurs de performance

Qualité et transférabilité du matériel élaboré ; Nombre de personnes formées ; Réussite des activités de formation.

5.4. Critères d'évaluation de l'avancement du résultat

Evaluation de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience et de la transférabilité des apprentissages et du matériel de formation réalisé.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1. Description de l'intervention

En 2007, le BIE :

- Finalisera et éditera, avec l'ADEA, les modules et la « boîte à outils » de formation ;
- Organisera, avec l'ADEA et en collaboration avec le projet « Curriculum et lutte contre la pauvreté en Afrique », un atelier de formation de formateurs pour l'utilisation des modules et des outils
- Contribuera, pour le module « négociation », au séminaire d'inter-formation au dialogue politique organisé par l'ADEA en Afrique anglophone ;
- Participera à la formation au dialogue politique dans le cadre de l'Université d'été des droits de l'homme et du droit à l'éducation (UEDH) ;
- Mettra en place la « communauté de pratiques » ;
- Continuera d'explorer la possibilité de partenariats avec des universités/institutions d'enseignement supérieur pour la formation au dialogue politique d'étudiants en sciences de l'éducation, par exemple dans le cadre d'un MAS (Master of Advanced Studies)

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Ministères de l'éducation ; Commissions nationales, Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) ; Centre européen de la négociation (CEN) ; équipes ministérielles ; universités/institutions d'enseignement supérieur

6.3. Ressources en personnel

Voir le tableau « Estimation de la répartition du personnel établi par programme/projet » en annexe.

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programmation)

Collaboration interne avec les autres activités du BIE, spécialement la « Communauté de pratiques des spécialistes du curriculum » et le projet « Curriculum et lutte contre la pauvreté en Afrique »

7. BUDGET (\$US) : Voir annexe budgétaire.

BIE – PROGRAMME 2007 RENFORCEMENT DES CAPACITES : COOPERATION TECHNIQUE/ASSISTANCE AUX ETATS MEMBRES	
1. Libellé de l'élément	Reconstruction du système d'enseignement en Afghanistan
2. Nom du responsable	Dakmara Georgescu
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier 2007 – décembre 2007
4. DESCRIPTIF DE L'ÉLÉMENT	
4.1. Contexte	
<p>En 2004, l'UNESCO a signé avec le Ministère de l'Education de l'Afghanistan un <i>Accord de coopération (Memorandum of Understanding - MoU)</i> concernant le lancement d'un nouveau Programme ('<i>Reconstruction du Système d'Enseignement en Afghanistan</i>'). Le Programme est financé par l'UNESCO sur la base d'une contribution des Etats Unis pour la reconstruction de l'éducation dans des pays sortant de conflits. Pour diverses raisons le Programme a pu commencer seulement en juillet 2006 suite à l'arrivée d'un nouveau ministre de l'éducation. Le Directeur général de l'UNESCO a alloué 300'000.00 dollars au BIE pour l'assistance technique dans le domaine de la réforme des curricula et des manuels pour l'enseignement secondaire. En 2006, une équipe du BIE s'est rendue à Kaboul pour une mission de six semaines (août-septembre 2006) suivi d'un atelier d'un mois à Amman (novembre-décembre 2006) dans le but d'assister le ministère de l'Education à élaborer un nouveau cadre curriculaire ainsi que des programmes scolaires pour le secondaire (voir Rapport d'activité 2006, fiche 7). En 2007, l'accent sera mis sur la mise en œuvre de ce curriculum et la réalisation des moyens d'enseignement.</p>	
4.2. But (objectif global)	
<ul style="list-style-type: none"> • Développer un nouveau curriculum pour l'enseignement secondaire (classe 7 -12) afin d'améliorer l'accès à une éducation de qualité pour tous et les résultats scolaires 	
4.3. Propos (objectif spécifique) - 2007	
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités du Ministère de l'Education et des auteurs des manuels scolaires en vue du développement des nouveaux manuels pour le secondaire sur la base du cadre curriculaire et des programmes réalisés en 2006; • Assister le ministère de l'Education dans le processus de dissémination et de mise en œuvre du nouveau curriculum pour le secondaire. 	
5. RESULTATS	
5.1. Titre des résultats	
5.1.1 Capacité professionnelle renforcée des décideurs, et des auteurs des manuels (éducation secondaire).	
5.1.2 De nouveaux matériaux curriculaires de qualité.	
5.1.3 Sensibilisation du public en vue de son soutien à la réforme des curricula du secondaire.	
5.2. Attendus (description)	
5.2.1 Une équipe solide du Ministère de l'Education et des auteurs d'en dehors du ministère seront préparés à s'engager pleinement dans la réalisation de nouveaux manuels pour l'enseignement secondaire.	
5.2.2 Les guides pour la réalisation des manuels scolaires intégreront en même temps les questions de fond (contenus) et de forme; les nouveaux manuels pour les classes 7 et 10 seront produits comme exemples de bonne pratique en ce qui concerne l'équilibre entre les traditions et les innovations pédagogiques.	
5.2.3 Grâce aux réunions et aux ateliers organisés dans le cadre du Programme, les différents acteurs et partenaires auront eu l'occasion de se mettre ensemble afin de mieux coordonner leurs efforts. Le Ministère de l'Education a coopéré d'une manière étroite avec les membres du Parlement afghan afin de sécuriser le support politique pour la réforme. Les médias ont largement couvert les 'événements' curriculaires et auront contribué à la sensibilisation du public.	

5.3. Indicateurs de performance

5.3.1 Environ 120 spécialistes en éducation/auteurs des manuels auront été formés pour participer activement et d'une manière compétente dans le processus de refonte du curriculum;

5.3.2 Résultats de l'évaluation et des tests des nouveaux manuels;

5.3.3 Résultats de l'évaluation des trois ateliers internationaux organisés à Kaboul; degré d'implication des médias.

5.4. Critères d'évaluation de l'avancement du résultat

1. Capacité des individus et des institutions d'engendrer des processus systématiques et durables d'amélioration du curriculum (amélioration du fonctionnement de la Présidence des curricula et des manuels et des liens avec les parties prenantes, y compris les maisons d'édition).
2. Qualité des outils de formation/guides/cahiers de charge et de nouveaux manuels, évaluée par rapport aux standards internationaux de qualité
3. Niveau de satisfaction des spécialistes formés
4. Niveau de satisfaction des donateurs et des partenaires

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1. Description de l'intervention

- Sessions intensives de formation et de développement des manuels;
- Visites d'études
- Certification des auteurs
- Etablissement d'une structure de support fonctionnelle pour le développement des manuels sur la base des processus participatifs et inclusifs (fonctionnement amélioré de la Présidence des Curricula et Manuels Scolaires; mise en œuvre des mécanismes de coopération avec les parties prenantes et les partenaires éducatifs)

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

- Bureau de l'UNESCO pour l'Afghanistan à Kaboul
- Ministère de l'Education, Afghanistan (Présidence des curricula et des manuels scolaires)
- UNESCO (Division de la Planification et Support pour les pays)
- Parties prenantes (UNICEF; USAID – CAII)

Bénéficiaires :

Bénéficiaires directs

- Responsables du curriculum, décideurs/Ministère afghan de l'Education (Présidence du Curriculum et des Manuels Scolaires) et auteurs des manuels

Bénéficiaires indirects

- Enseignants et élèves
- Parties prenantes
- La société irakienne dans son ensemble

6.3. Ressources en personnel

- Coordinateur de programme
- Support administratif
- Consultants
- Staff local

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programmation)

- Observatoire des tendances en éducation (des données offertes par l'Observatoire des tendances ont été utilisées pendant les ateliers sus mentionnés)
- Publications du BIE (surtout le livre 'Textbooks and quality learning for all – some lessons learnt from international perspective', ed. Cecilia Braslavsky).

7. BUDGET (\$US) :

Voir annexe budgétaire (Assistance technique du BIE – 300.000 dollars pour 2006 et 2007)

BIE – PROGRAMME 2007
OBSERVATOIRE/RECHERCHE/ETUDES

1. Libellé de l'élément	Banque de ressources sur les systèmes d'éducation et les politiques curriculaires
2. Nom du responsable et du suppléant	Massimo Amadio, Ruth Creamer, Elizabeth Glauser, Christopher Strebel
3. Date de début et fin de l'activité	Février-décembre 2007

4. DESCRIPTIF DE L'ELEMENT

4.1. Contexte

La maintenance et le développement de la banque de ressources sur les systèmes d'éducation et les politiques curriculaires - comprenant plusieurs bases de données, par exemple, les *Données mondiales sur l'éducation* et les *Dossiers par pays*, ainsi que le matériel curriculaire et les Rapports nationaux - constituent une activité permanente du BIE depuis plusieurs années.

4.2. But (objectif global)

L'objectif principal de la banque de ressources est d'appuyer la stratégie internationale de l'EPT en collectant, et en fournissant l'accès à, des informations de haute qualité et actualisées sur les systèmes d'éducation et les curricula existants.

4.3. Propos (objectif spécifique)

L'objectif spécifique est d'enrichir et d'alimenter la base d'informations pour identifier les principales tendances en matière d'éducation, en particulier dans le secteur du développement curriculaire, et pour faciliter le partage d'informations et les discussions sur des questions touchant spécifiquement à l'éducation et au curriculum.

5. RESULTAT

5.1. Titre des résultats

La base d'informations sur les systèmes d'éducation et les curricula existants sera actualisée et pourra être consultée facilement.

5.2. Attendu (description)

- La version actualisée de la base de données *Données mondiales sur l'éducation* sera disponible sur le site Web du BIE.
- La base de données *Dossiers par pays* sera actualisée et enrichie.
- Le matériel curriculaire sera étendu ; les liens vers le matériel curriculaire sur Internet seront actualisés et enrichis.
- Des services d'alertes et des recueils de ressources en ligne (rapports, publications, site Web et actualités) liés au développement curriculaire, aux systèmes d'éducation et aux tendances éducatives seront régulièrement mis à la disposition des membres de la Communauté de pratique et des spécialistes de l'éducation.
- Les Rapports nationaux seront progressivement organisés sous forme de bibliothèque numérique.
- Le catalogue IBEDOC sera mis à jour, des ouvrages des archives du BIE seront progressivement ajoutés, l'accès en ligne sera amélioré.
- Les services de documentation seront améliorés, tant pour le personnel du BIE que pour les utilisateurs externes et ce, en intégrant progressivement le système de gestion de bibliothèque amélioré.

5.3. Indicateur de performance

Disponibilité, accessibilité et qualité de la documentation, du matériel, des ressources et des services.

5.4. Critères d'évaluation

Statistiques liées au site Web (nombre d'entrées, visiteurs, visiteurs uniques, et megabytes transférés) ; retour d'informations des utilisateurs.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1. Description de l'intervention

Identifier, collecter, systématiser, actualiser et diffuser à grande échelle des informations et des données pertinentes.

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Bénéficiaires directs et indirects : Equipes des décideurs de l'Education pour tous, les utilisateurs des services éducatifs (décideurs, planificateurs et praticiens en matière d'éducation, administrateurs chargés de l'information, chercheurs et universitaires, enseignants et élèves à travers le monde), les membres de la Communauté de pratique.

Parties prenantes concernées, partenaires : Collaboration avec les Ministres de l'Education, les Commissions nationales de l'UNESCO, et les institutions universitaires dans le monde.

6.3. Ressources en personnel

Voir tableau « Estimation de la répartition du personnel affecté par programme/projet » en annexe.

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programme)

Mise en œuvre en étroite relation avec tous les programmes du BIE, en particulier le Programme de renforcement de capacité (Réseau mondial du curriculum/Communauté de pratique).

7. BUDGET : Voir tableau budgétaire en annexe

BIE – PROGRAMME 2007
OBSERVATOIRE/RECHERCHE/ETUDES

1. Libellé de l'élément	Observatoire des tendances éducatives dans le secteur des processus et des produits de développement curriculaire
2. Nom du responsable et du suppléant	Massimo Amadio
3. Date de début et fin de l'activité	Février - décembre 2007

4. DESCRIPTIF DE L'ELEMENT

4.1. Contexte

L'Observatoire des tendances éducatives dans le secteur des processus et des produits de développement curriculaire, ainsi que la banque de ressources, est l'un des programmes de base du BIE.

4.2. But (objectif global)

L'objectif principal de l'Observatoire, qui repose en grande partie sur la banque de ressources, est d'appuyer le mouvement international en faveur de l'EPT en élaborant, et en fournissant l'accès à, des analyses et des études de choix sur la qualité de l'éducation, ainsi que sur les processus et les produits de développement curriculaire.

4.3. Propos (objectif spécifique)

L'objectif principal est de suivre les changements et d'identifier les principales tendances dans la conceptualisation et l'organisation du contenu curriculaire et des processus de développement curriculaire, ainsi que de faciliter le partage d'informations et les discussions sur des thèmes et des préoccupations spécifiquement liées au curriculum.

5. RESULTATS

5.1. Titre des résultats

Analyses du contenu éducatif, des processus et des produits de développement curriculaire, ainsi que des tendances en matière d'éducation facilement consultables.

5.2. Attendu (description)

- Le CD-ROM contient la sixième édition de la base de données *Données mondiales sur l'éducation* qui a été élaborée et largement diffusée.
- Contribution au Rapport mondial de suivi sur l'EPT de l'UNESCO pour 2007/2008 (sujet: progrès vers la réalisation des objectifs d'EPT) de l'équipe du Rapport de suivi (en fonction de la disponibilité des ressources extra-budgétaires).
- Plusieurs études et analyses des tendances portant sur le contenu éducatif, les processus et les produits de développement curriculaire seront réalisées, principalement par le biais des *Documents de travail sur le curriculum du BIE*.

5.3. Indicateur de performance

Analyses des tendances, études et documents de travail sur des questions relatives à l'EPT, aux processus et aux produits de développement curriculaire, réalisés.

5.4. Critères d'évaluation

Qualité des études et des publications ; retour d'informations des utilisateurs.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1 Description de l'intervention

Préparation/mise en route des documents de travail et des études ; diffusion d'informations; publications.

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Collaboration avec l'équipe chargée du Rapport de suivi mondial de l'EPT. Coopération avec des chercheurs et des institutions universitaires. Bénéficiaires : décideurs, planificateurs et praticiens en matière d'éducation, administrateurs chargés de l'information, chercheurs et universitaires, enseignants et élèves à travers le monde.

6.3. Ressources en personnel

Voir tableau « Estimation de la répartition du personnel affecté par programme/projet », en annexe.

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programme)

En association avec d'autres programmes selon le cas, en particulier avec le Programme de renforcement de capacité (Communauté de pratique/Réseau mondial du curriculum).

7. BUDGET: Voir tableau budgétaire en annexe.

BIE – PROGRAMME 2007
GESTION DES CONNAISSANCES

1. Libellé de l'élément	Banque de ressources : Développement du site Web du BIE
2. Nom du responsable et du suppléant	Massimo Amadio Christopher Strebel, Ruth Creamer
3. Date de début et fin de l'activité	Février – décembre 2007

4. DESCRIPTIF DE L'ELEMENT

4.1. Contexte

Le site Web du BIE, créé en 1996 et restructuré en 1999, fait partie du Programme de la banque de ressources, sa maintenance et son développement étant assurés de manière permanente. Par l'intermédiaire de son site Web, qui a été complètement réorganisé en 2005, le BIE met à disposition des informations, des produits et des services destinés à la communauté de l'éducation dans le monde. Entre 1999 et 2006, le nombre de visiteurs n'a cessé d'augmenter. Le nouveau site a été lancé en septembre 2005, conformément aux nouvelles lignes directrices de l'UNESCO, et il a été conçu de manière à mieux refléter la mission actuelle du BIE, sa structure et ses activités ainsi que pour améliorer et faciliter l'accès aux informations (divisées par sujet, par pays et par service). Par ailleurs, le nouveau site offre des pages d'accueil dans les six langues officielles de l'UNESCO afin de pouvoir accéder directement aux ressources disponibles dans chaque langue. En outre, des relations de travail plus étroites sont actuellement mises en place concernant le nouveau portail du secteur de l'éducation de l'UNESCO (lancé en septembre 2006).

4.2. But (objectif global)

L'objectif principal est d'appuyer la stratégie internationale d'EPT en collectant, et en fournissant un accès amélioré à, des informations de haute qualité et actualisées sur les systèmes d'éducation et les curricula, par l'intermédiaire du site Web du BIE.

4.3. Propos (objectif spécifique)

L'objectif spécifique est de maintenir, d'élargir et d'enrichir la base d'informations, ainsi qu'une gamme de ressources à exploiter à différentes fins, et de les rendre disponibles via le site Web du BIE, pour faciliter les échanges et les discussions sur des questions spécifiques liées à l'éducation et au curriculum.

5. RESULTATS

5.1. Titre des résultats

Maintenance d'une base d'informations et d'une gamme de ressources en matière d'éducation, actualisées et disponibles sur le site Web du BIE.

5.2. Attendu (description)

- Le site Web du BIE sera actualisé, afin de faciliter l'accès à une vaste gamme de ressources complémentaires et de contribuer au développement du portail de l'UNESCO dans le secteur de l'éducation.
- Le Système de gestion de contenu (CMS) sera amélioré, et les possibilités de travailler avec le nouveau CMS qui sera adopté par l'UNESCO seront été étudiées.
- La Communauté de pratique/le Réseau mondial du curriculum seront renforcés par l'intégration de modules et de fonctions additionnels en ligne à la plate-forme existante.

5.3. Indicateur de performance

Amélioration de l'accès et de la qualité du site Web du BIE.

5.4. Critères d'évaluation

Statistiques relatives au site Web (nombre de visiteurs et de téléchargements) ; retour d'informations des utilisateurs internes et externes ; nouveaux outils/services mis à la disposition des utilisateurs.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1 Description de l'intervention

Maintenance et développement du site Web du BIE, amélioration de la gestion du contenu afin de renforcer le partage des ressources et l'interaction.

6.2 Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Bénéficiaires directs et indirects : Equipes des décideurs de l'Education pour tous, les utilisateurs des services éducatifs (décideurs, planificateurs et praticiens en matière d'éducation, administrateurs chargés de l'information, chercheurs et universitaires, enseignants et élèves à travers le monde), les membres de la Communauté de pratique.

Parties prenantes concernées, partenaires : Collaboration avec les Ministres de l'Education, les Commissions nationales de l'UNESCO, et les institutions universitaires dans le monde.

6.3 Ressources en personnel

Voir tableau « Estimation de la répartition du personnel affecté par programme/projet » en annexe.

6.4 Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programme)

Mise en œuvre en étroite relation avec tous les programmes du BIE, en particulier le Programme de renforcement de capacité (Réseau mondial du curriculum/Communauté de pratique).

7. BUDGET : Voir tableau budgétaire en annexe

BIE – PROGRAMME 2007**PROGRAMME TRANSVERSAL : CURRICULUM ET EDUCATION VIH & SIDA**

1. Libellé de l'élément	Centre d'échange d'information et de données et renforcement des capacités pour l'intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels de l'éducation de base
2. Nom du responsable et du suppléant	Christine Panchaud
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier - décembre 2007

4. DESCRIPTIF DE L'ÉLÉMENT**4.1. Contexte**

Consolidation du programme transversal Curriculum et VIH & sida, dans le cadre de la réponse de l'UNESCO pour la lutte contre le VIH et sida et son programme EDUSIDA, avec 2 éléments principaux :

- a) banque de ressources du matériel curriculaire et des bonnes pratiques pour l'éducation VIH & sida
- b) renforcement des capacités pour l'intégration de l'éducation VIH & sida dans les curricula de l'éducation de base.

4.2. But (objectif global)

Intégrer plus efficacement l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels et développer des outils pour améliorer le matériel didactique et la mise en œuvre de l'éducation VIH et sida dans les écoles.

4.3. Propos (objectifs spécifiques)

- Documenter et partager proactivement les bonnes pratiques en matière de curriculum et éducation VIH et sida, à travers une banque de données, un site internet et d'autres moyens et documents selon les besoins.
- Continuer de renforcer les capacités des spécialistes du curriculum et faire le lien avec la formation des enseignants pour mieux intégrer et généraliser l'éducation au VIH et sida dans les écoles.
- Instaurer ou continuer le dialogue politique auprès des ministères de l'éducation et autres acteurs du système éducatif pour réaliser les conditions d'une mise en œuvre efficace de l'éducation VIH et sida.
- Continuer de développer le « Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels » et promouvoir son utilisation pour la formation et le renforcement des capacités
- Elargir l'ensemble du programme de façon ciblée aux pays de langue arabe, portugaise et russe et aux autres pays d'Afrique.

5. RESULTATS**5.1. Titre du résultat**

Amélioration des réponses curriculaires et renforcement des capacités pour l'éducation VIH et sida.

5.2. Attendus (description)

- Le centre d'échange d'information se renforce en tant que référence pour la documentation et les échanges sur les bonnes pratiques curriculaires pour l'éducation VIH et sida aux niveaux primaire et secondaire pour des langues et des régions pas encore couvertes.
- Les bonnes pratiques en matière de curriculum VIH et sida sont identifiées, analysées et activement partagées et le réseau d'échange interactif des bonnes pratiques est consolidé et étendu.
- Le « Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels » est renforcé, adapté et traduit dans d'autres langues (russe et arabe en tout cas).
- Le « Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels » est utilisé sur le terrain dans d'autres sous régions d'Afrique et dans d'autres régions du monde (pays russophones, Asie, pays arabes).
- Les capacités des spécialistes du curriculum et des responsables de la formation des enseignants sont renforcées et consolidées.

5.3. Indicateurs de performance

- Nombre annuel de visites du site internet, de CD-ROM distribués et de requêtes (information ou conseil);
- Nombre de documents curriculaires, bonnes pratiques et ressources-clé documentées et diffusées dans les régions et pays les plus affectés;
- Nombre d'experts et de spécialistes du curriculum et de la formation des enseignants mobilisés et formés ;
- Nombre de modules/outils de formation élaborés ou adaptés, nombre de séminaires de renforcement des capacités des spécialistes du curriculum réalisés et nombre de spécialistes formés ;
- Nombre de pays et d'institutions utilisant le «Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels» et ayant amélioré leur curriculum ;
- Nombre de Ministères de l'Education sensibilisés et engagés à mieux intégrer l'éducation VIH et sida dans les curricula nationaux, aux niveaux primaire et secondaire.

5.4. Critères d'évaluation de l'avancement du résultat

- Fréquentation du site et requêtes (information, matériel et conseil) en augmentation constante en 2006;
- Continuité dans la mise à jour annuelle, renforcement et large diffusion du CD-ROM et d'autres documents utiles au développement de matériel curriculaire pour l'éducation VIH et sida;
- Consolidation, diffusion et utilisation croissante du «Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels » ; Manuel intégré dans les outils de EDUSIDA
- 10 à 15 bonnes pratiques documentées par trimestre, au niveau primaire et secondaire;
- Développement et extension de la base de données du réseau d'experts ;
- Régularité de la fréquence des séminaires de formation et liens renforcés avec le programme EDUSIDA ;
- Augmentation régulière des Ministères de l'Education dans les pays et régions les plus touchés ayant renforcé et intégré dans leur curricula l'éducation nationale VIH et sida, au primaire et au secondaire.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1. Description de l'intervention

Dans le cadre d'une approche intégrée au programme de l'UNESCO EDUSIDA, le centre d'échange d'information, la diffusion d'un nombre croissant de bonnes pratiques, la consolidation, adaptation, diffusion et utilisation du «Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula » et les séminaires de formation, permettront l'amélioration de la réponse des systèmes éducatifs au VIH et sida, en particulier avec l'intégration effective de l'éducation VIH et sida dans les curricula nationaux et le développement de matériel et méthodes d'enseignement adaptés.

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Parties prenantes et partenaires :

IATT et Co-sponsors ONUSIDA, partenaires de EDUSIDA, siège de l'UNESCO, IPE, bureaux UNESCO hors siège (en particulier: Dakar-BREDA, Yaoundé, Harare, Maputo, Windhoek, Kingston, Bangkok, Amman, etc.), Ministères de l'Education dans de nombreux pays, autres organisations (Internationale de l'Education, Partnership for Child Development (UK), etc.).

Bénéficiaires :

Dans les pays les plus affectés: spécialistes du curriculum, formateurs d'enseignants, enseignants, écoliers, communautés scolaires.

6.3. Ressources en personnel

Voir le tableau « Estimation de la répartition du personnel établi par programme/projet » en annexe.

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programmation)

- Banque de ressources/observatoire: banque de données des matériaux curriculaires VIH et sida;
- Renforcement des capacités: diffusion des bonnes pratiques en matière d'éducation VIH et sida, « Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels » et séminaires de formation des spécialistes du curriculum ;
- Dialogue politique: plaidoyer auprès de, et information des Ministères de l'Education pour une meilleure intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula nationaux et autres matériels didactiques.

7. BUDGET (\$US) : Voir annexe budgétaire.

BIE – PROGRAMME 2007	
FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL	
1. Libellé de l'élément	Conseil du BIE
2. Nom du responsable et du suppléant	Directeur p.i. + nouvelle Directrice + nouvelle Secrétaire du Conseil
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier à décembre 2007
4. DESCRIPTIF DE L'ÉLÉMENT	
4.1. Contexte	
Le Conseil du BIE est un organe intergouvernemental de 28 Etats membres, élus par la Conférence générale de l'UNESCO.	
4.2. But (objectif global)	
Ses attributions sont fixées par les Statuts du BIE et le Règlement intérieur du Conseil (voir Textes fondamentaux).	
4.3. Propos (objectif spécifique)	
Fixé par le paragraphe 1 de la Résolution adoptée par la 33 ^e Conférence générale (voir Projet de programme 2007, pages 1-2). En résumé, la Conférence générale demande au Conseil du BIE:	
<p style="padding-left: 40px;">« (a) de veiller à ce que les activités du BIE correspondent aux objectifs stratégiques et aux priorités des programmes de l'UNESCO relatifs à l'éducation ;</p> <p style="padding-left: 40px;">(b) de consolider et de renforcer les trois programmes de base du BIE ;</p> <p style="padding-left: 40px;">(c) de continuer à diffuser des informations et des analyses de qualité dans ses publications et sur son site Web (d) de poursuivre ses activités transversales et de soutien du programme ;</p> <p style="padding-left: 40px;">(e) de continuer à mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires pour que le BIE puisse s'acquitter de sa mission ; »</p>	
5. RESULTATS	
5.1. Titre des résultats	
Accomplissement des fonctions statutaires et atteinte des objectifs fixés par la Conférence générale.	
5.2. Attendus (description)	
Points principaux de l'ordre du jour de la 55 ^e session :	
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la nouvelle Directrice et échanges avec les membres du Conseil • Activités du BIE durant l'année 2006 • Informations et échanges (Coopération Sud/Sud et « Education et protection ») • Programme d'activités du BIE en 2007 • Préparation de la 48^e session de la CIE • Stratégie de l'UNESCO et Stratégie du BIE 2008 - 2013 • Projet de programme et budget pour le biennium 2008-2009 (34 C/5) 	

5.3. Indicateurs de performance

Degré d'accomplissement des fonctions statutaires ; interventions des délégations au Conseil et lors de la 34^e Conférence générale.

5.4. Critères d'évaluation de l'avancement du résultat

Selon le questionnaire d'évaluation détaillée de la 55^e session du Conseil.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1. Description de l'intervention

- Organiser, tenir et assurer le suivi de la 55^e session, précédée de la réunion du Groupe administratif et de celle du Groupe de travail du Conseil pour la préparation de la 48^e session de la CIE;
- Organiser, tenir et assurer le suivi de la réunion du Bureau (juin 2007) ;
- Préparer le Rapport de la Présidente du Conseil à la trente-quatrième Conférence générale (octobre 2007)
- Préparer la 56^e session (janvier 2008)

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

28 Etats membres du Conseil.

6.3. Ressources en personnel

Voir le tableau « Estimation de la répartition du personnel établi par programme/projet » en annexe.

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programmation)

Bureau du Directeur général ; Bureau de l'ADG/ED.

7. BUDGET (\$US) : Voir annexe budgétaire.

DONNEES BUDGETAIRES

Les tableaux qui suivent présentent la situation budgétaire - en particulier pour ce qui concerne les sources de financement - sur la base des éléments connus au 31 décembre 2006.

BIE-Projet de CADRE BUDGETAIRE 2007/RESSOURCES ET DEPENSES -

SITUATION AU 08.01.2007 (\$US)

Chapitre budgétaire/activité	Cadre Budget 2007	Budget ordinaire UNESCO	Autres ress. UNESCO	CONTRIBUTION VOLONTAIRE		EXTRABUDGETAIRE BIE	Reliquat et réserves 2006	Autres revenus 2007
				SUISSE	SUEDE			
I	II	III		SUISSE	SUEDE	SUISSE	IV	
I Activités du programme								
I- Renforcement des capacités et formation Réseau global sur le curriculum/communauté de pratiques	330'000			263'226	56'774		10'000	
Curriculum et pauvreté en Afrique	188'750	0	154'000			29'750	5'000	
Formation au dialogue politique	85'000	0	0	85'000	0	0	0	0
Afghanistan	0	0	0					
Sous-total	603'750	0	154'000	348'226	56'774	29'750	15'000	0
I-2 Observatoire de tendances, recherche et études Bque de ress. sur les syst. éducatifs et les politiques curric. Observatoire des tendances (processus et produits curric.)	50'000 75'000				50'000 75'000			
Sous-total	125'000	0	0	0	125'000	0	0	0
I-3 Gestion des connaissances Développement du site web du BIE Documentation Publications	35'000 25'000 70'000		38'805		35'000 25'000 26'201		4'994	
Sous-total	130'000	38'805	0	0	86'201	0	4'994	0
I-4 48e CIE Préparation 48ème CIE	250'000				150'000		100'000	
Sous-total	250'000	0	0	0	150'000	0	100'000	0
I-5 Education VIH/SIDA Banque de ressources pour VIH/SIDA Renf capacités curric. Pour VIH/SIDA	71'500 107'250		71'500 107'250					
Sous-total	178'750	0	178'750	0	0	0	0	0
TOTAL I	1'287'500	38'805	332'750	348'226	417'975	29'750	119'994	0
II Organe dir/admin gén/développement institutionnel Conseil du BIE 55e session du Conseil + Bureau	90'000	90'000					0	
Sous-total	90'000	90'000	0	0	0	0	0	0
Administration générale Frais généraux de fonctionnement/coûts indirects Equipement Intérêts du bâtiment du BIE	240'615 57'851 105'000	240'615 0		105'000			57'851	
Sous-total	403'466	240'615	105'000	0	0	0	57'851	0
Développement institutionnel Coordination, suivi et dével. Programmes	160'000				38'472	0	121'528	
Sous-total	160'000	0	0	0	38'472	0	121'528	0
TOTAL II	653'466	330'615	105'000	0	38'472	0	179'379	0
TOTAL ACTIVITES PROGR/COUTS INDIRECTS	1'940'966	369'420	437'750	348'226	456'447	29'750	299'373	0
III Financement des ressources humaines Postes établis Contrats autres financements	1'926'080 360'000	1'926'080	0 165'726	51'774	92'250	50'250		
TOTAL III	2'286'080	1'926'080	165'726	51'774	92'250	50'250	0	0
TOTAL DEPENSES 2007	4'227'046	2'295'500	603'476	400'000	548'697	80'000	299'373	0
TOTAL REVENUS 2007	4'676'003	2'295'500	603'476	400'000	548'697	80'000	598'330	150'000
Reliquat prévisionnel 2007	448'957							

ACTIVITES/PROGRAMMES DU BIE

